GRANDIOSE MANIFESTATION *au Casino*

Trois Mille Electeurs acclament les candidats Anti-Ministériels.

Hier vendredi a eu lieu à la salle du Casino une imposante réunion organisée par le comité républicain antiministériel de Tourcoing.

Cette réunion avait pour but de présenter les Candidats à la masse des Electeurs, et de faire connaître les grandes lignes de leur programme. Bien avant l'heure fixée, la grande salle du Casino était comble, et jamais Monsieur Dron n'a réuni autant d'électeurs quand il y conviait ses partisans.

La séance s'ouvre à 8 heures 1/2, sous la présidence de M. J. Desurmont père, dont l'apparition sur l'estrade soulève d'unanimes acclamations. Il a autour de lui les candidats républicains antiministériels.

L'assemblée nomme comme accesseurs MM. François Lorthiois et Joseph Scamps.

M. Desurmont se lève et voici les éloquentes paroles qu'il a prononcées.

Messieurs,

J'ai le plaisir de vous présenter les candidats de la liste Républicaine anti-ministérielle et comme fondateur de l'*Union Sociale et Patriotique* et comme doyen des candidats ; je vous prie de leur accorder vos suffrages.

Messieurs,

N'écoutant que mon dévouement à ma chère ville natale, j'ai accepté de faire partie de la liste des candidats qui vous sont présentés.

Mes amis m'imposent en outre la présidence de la réunion électorale à laquelle vous voulez bien assister aujourd'hui.

Si je n'avais consulté que mes goûts et mes convenances personnels, j'aurais décliné ce double honneur ; mais on m'a dit qu'il y avait là un devoir civique auquel je ne pouvais me soustraire ; en bon citoyen, j'obéis.

Vous permettrez à un vieux Tourquennois, sans ambition politique, sans prétention à l'éloquence parlementaire, de vous exprimer simplement et en quelques mots toute sa pensée.

A mon avis, il est profondément regrettable que la politique se soit introduite dans les élections municipales.

Avant de demander à un candidat de quel bloc il fait partie, il conviendrait de s'assurer s'il a les qualités requises pour bien administrer le patrimoine commun.

Malheureusement, il faut bien le dire, ce point essentiel est relégué au dernier plan.

A l'exemple de son patron Combes, le députémaire qui est actuellement à la tête de notre Cité, s'est constitué aussi son petit bloc et s'est maintenu au pouvoir grâce à une coalition radicale-socialiste.

On peut certainement trouver les aptitudes nécessaires à un bon conseiller municipal dans toutes les catégories de citoyens ; mais, nous, Electeurs, nous avons le droit d'exiger que l'esprit de parti ne domine pas exclusivement dans l'exercice de la fonction.

Or, nous voyons pratiquer ici couramment, tout comme au Ministère, le favoritisme, l'exclusive systématique, l'embrigadement des fonctionnaires, employés, salariés, assistés, etc., en un mot, les injustices qui ont pour prétexte des différences d'opinion politique.

L'impartialité est le premier devoir quand il s'agit de l'argent de tous.

Pour ne citer qu'un exemple, n'est-il pas profondément injuste de subventionner des cantines et des vestiaires scolaires au profit des seules écoles communales ?

La colonie Radicale-Socialiste qui siège à l'Hôtel-de-Ville a, à sa disposition, indépendamment de l'octroi et des contributions qui alimentent les budgets communaux ordinaires, des revenus considérables et exceptionnels qui s'appellent, le gaz, le conditionnement et les eaux. Ce qui faisait dire à un député, rapporteur de l'emprunt dit des grands travaux et habituellement chargé des rapports d'intérêt local, qu'il ne connaissait pas de ville en France aussi bien dotée que Tourcoing au point de vue des ressources extraordinaires.

Dans les étapes que vous vous décernez, M. le Député-Maire, n'invoque donc pas la situation financière. Elle est dûe à vos ancêtres municipaux et M. Roussel-Defontaine pourrait en revendiquer une large part ; de même que M. Hassebroucq aurait eu même le mérite de serrer les cordons de la bourse quand il le fallait.

Nous ne critiquons pas quand même.

Il y a des améliorations qui s'imposaient et qui se seraient produites tout aussi bien, sinon mieux, sous n'importe quelle administration. Vous n'avez en que la peine de puiser dans une caisse bien garnie, et un fils de famille fortuné aurait pourtant grâce de se vanter de pouvoir dépenser les millions amassés par un père prudent et prévoyant. Ne venez donc pas faire miroiter un excédent disponible quand vous laissez dans l'ombre les charges futures.

A un autre point de vue, nous voulons secouer le joug que fait peser sur le pays le parti que vous représentez et il ne nous convient pas de contribuer davantage à votre fortune politique et de faire les frais de votre campagne anti-religieuse.

Nous sommes des libéraux et, pas plus que vous, nous ne voulons l'ingérence abusive du clergé, comme nous réprouvons le fanatisme maçonnique.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes, à qui vous souhaitez bon voyage avec tant de désinvolture, ont été, dans notre populeuse cité, d'excellents éducateurs du peuple, comme s'est plu à le reconnaître, plus juste que vous, M. Buisson, rapporteur de la loi sur l'enseignement congréganiste.

On citerait ici par milliers ceux qui leur doivent une instruction primaire, mais solide, qui leur a permis de se faire une place honorable dans la société et chez lesquels, quoqu'en dise certain Docteur, on n'a encore constaté aucune trace du poison clérical.

Chasserez-vous aussi ces saintes filles qui ne vivent que pour prodiguer leurs soins aux malades et aux vieillards ? Vous avez dû cependant les voir à l'œuvre, à l'hôpital et à l'hospice.

Vous attendez probablement, comme l'a avoué cyniquement votre patron Combes, que les services laïques puissent les remplacer, comme vous ne viderez les écoles congréganistes que quand la situation financière le permettra.

Vous traitez assez cavalièrement vos concurrents et, pour vous, leurs dirigeants, sont des hommes sans valeur et sans convictions. Sans valeur ? Vous avez peut-être raison si vous entendez par là la rouerie politicienne. Quant à leurs convictions, elles sont nettes et loyales, soyez-en convaincus.

Messieurs,

Si, comme moi, vous déplorez l'intrusion de la politique dans les élections municipales, vous trouverez cependant que ces protestations, un peu vives dans la forme, mais ne visant que les opinions, ne sont pas hors de propos. Il faut bien combattre, même quand on n'a pas le choix du terrain.

A la Chambre des Députés, les Ribot, les Aynard, les Renault-Morlière, auquel le détroqué et ex-bonapartiste Combes, refuse le titre de républicains, ont vaillamment défendu la cause de la Liberté. A Lille, à Roubaix, partout, libéraux, progressistes, modérés se groupent en bloc d'opposition.

Resterez-vous indifférents au mouvement d'indignation qui soulève le pays tout entier ?

L'union seule fait la force. Nos adversaires l'ont bien montré et pour quelle besogne ! Imitons leur discipline. Au scrutin de liste, il faut mettre tel quel et sans rature, le bulletin qui représente le drapeau sous lequel on marche. Un parti qui s'arrête aux personnalités est condamné à l'impuissance. Inévitablement il y aura toujours des nuances dans l'ensemble et quand il est satisfaisant pourquoi y voir du blanc, du bleu ou du rouge ?

La liste qui vous est soumise n'est composée que de bons citoyens patriotes, avant tout dévoués à leur Ville et à leur pays.

Vive Tourcoing !
Vive la France !
Vive la République !

Quant M. Jules Desurmont finit de parler, la salle entière se lève et lui fait une ovation enthousiaste. Entin les acclamations deviennent moins bruyantes, et M. Desurmont en profite pour donner la parole à M. Demeerseman.

Il nous est impossible la place nous manquant de donner in-extenso son discours.

M. Demeerseman parle du droit du père de famille, il montre que le Conseil municipal qui se dit respectueux des croyances a voté une adresse de félicitations au ministère Combes à la suite des premières expulsions.

L'orateur ne se plaçant pas seulement au point de vue de la liberté proteste contre l'embrigadement des instituteurs, la mission de ces éducateurs étant trop noble et trop digné pour qu'ils puissent se mettre à la remorque d'un parti quelconque.

En examinant la situation des commerçants par suite du départ des frères et des religieuses, il montre combien le petit commerce s'en ressentira.

Parlant des monopoles il cite le vote de la loi Rabier sur le monopole des inhumations et reproche à M. Dron de n'avoir pas défendu à la tribune les intérêts des petits commerçants.

Au sujet de la répartition des secours alloués aux indigents, il promet que les candidats antiministériels veilleront à ce que les secours soient répartis d'une façon équitable et ils préconiseront la libre choix du médecin en cas de maladie (contrairement à l'opinion émise par M. Dron au conseil général).

Après avoir entretenu les auditeurs du pavage des rues, du prix trop élevé du gaz et des dépenses exagérées, le conférencier fait ressortir l'importance des élection municipales.

Il prie les assistants, s'ils désirent avoir de bons sénateurs d'accorder leur voix à la liste antiministérielle.

Des applaudissements très-nourris ont accueilli les déclarations franches et loyales de l'orateur.

Puis M. Barrois, conseiller général prend la parole.

Il commence par remercier M. Desurmont, qui a bien voulu sacrifier son temps, au salut pour le bien de la Cité.

Il attaque vertement le ministère actuelle qu'il qualifie de néfaste. Il montre Pelletan jetant le désarroi dans la Marine. André le franc-maçon cherchant à transformer nos officiers en sacrichards et tout cela sous l'œil bienveillant du détroqué Combes.

L'honorable conseiller général dit avec juste raison, qu'il eut mieux valu attribuer aux caisses de retraites les 50.000 francs dépensés en voyages ministériels.

Il a rendu hommage au dévouement et au talent du député de la 9me circonscription M. Groussau ; qui par son intervention est parvenu à retarder l'application de la loi sur l'enseignement.

En terminant, il fait un chaleureux appel à tous les partis anti-ministériels et les engagent à voter sans ratures pour la liste entière.

Comme sanction M. Jules Desurmont propose à l'assemblée l'ordre du jour suivant qui est acclamé à l'unanimité.

Trois mille électeurs réunis dans la salle du Casino, approuvent le programme municipal qui vient de leur être exposé, et prennent l'engagement de faire triompher la liste des Candidats Républicains Antiministériels.

La séance est levée au chant de la *Marseillaise*.

MISE AU POINT

De retour d'une réunion Droniste, quelques personnalités qui évoluent autour de *l'astre couchant*, entrèrent dans un estaminet de la rue Winoc Chocqueel où un de nos amis prenait paisiblement une consommation. Aigris sans doute par le peu de succès qu'ils avaient obtenu, ils n'eurent rien de plus pressé que d'apostrophe notre ami au sujet de ses opinions politiques, qui sont d'autant plus connues qu'il ne se cache pas pour les affirmer quand il le faut.

S'ils ont cru l'intimider, ils doivent reconnaître qu'ils ont perdu leur temps, car bien que seul, il tint tête, répondit à leurs questions, et finalement, comme il est doué d'un excellent caractère il coupa court à leur embarras en poussant une romance.

Ils eurent le bon goût de l'imiter et la discussion finit par des chansons.

Nous n'aurions pas fait mention de cet incident si le *Courrier de Tourcoing* n'avait pas fournit matière à cette discussion. En effet, à la vue de notre ami, Monsieur H. Dugardin, rédacteur à l'*Avenir*, entra dans une violente colère, car à tort ou à raison il voyait en lui un de nos correspondants.

La réplique ne se fit pas attendre, et tout en révélant un caractère de haute urbanité qui contractait avec la surexcitation des interlocuteurs, elle fut victorieuse sur tous les points.

Messieurs H. Dujardin, Martin, Wisman, Quivron, etc., ont reconnu que les renseignements donnés par le *Courrier de Tourcoing* les gênaient et étaient exacts, puisque comme les y convient notre ami, ils n'ont garde de les discuter. Aux questions que nous avons posées, il leur est permis de répondre, puisqu'ils ont un journal quotidien à leur disposition, mais ils ne le feront pas et ils ne pouvent pas le faire parce que nos renseignements sont puisés à une source sûre. Quand à connaître cette source et ceux qui l'exploitent, Monsieur H. Dugardin doit perdre tout espoir, car aucun de nos amis ne mangera le morceau.

Que lui importe du reste à M. le Rédacteur de l'*Avenir*, le nom de nos correspondants, il sait très bien que s'il se croit visé, il y a rue du Tilleul, 43, quelqu'un pour lui répondre.

Connaissons-nous les Faverolles, les Piston fils, les H. D., les Olibrius et autres asinus pseudonimes sous lesquels il insère ses informations ?

Au *Courrier de Tourcoing*, ce n'est pas un, ni deux correspondants qui écrivent, mais vingt et plus encore, aussi à la rédaction nous n'avons qu'à contrôler leurs informations.

Comme vous le voyez Monsieur H. Dugardin, la chose est bien simple et nous sommes étonnés que vous n'y ayez pas songé.

Du reste ce système de faire un journal avec le concours désintéressé de nos amis, nous réussit trop bien pour l'abandonner et négligeant la menaces de M. le Rédacteur de l'*Avenir*, nous continuerons à l'employer. Que cela déplaise à Monsieur H. Dujardin, la chose est certaine, mais il convendra que « Charbonnier est maître chez lui ».

UN PLEUTRE

De l'aveu de ses partisans eux-mêmes, jamais M. Dron ne fut aussi haineux, aussi vindicatif, aussi méchamment agressif que dans son discours de dimanche dernier. Tous réprouvent les sécessions injustifiées, qu'ils a portées contre certains de ses administrés qui, quoqu'il en dise, ne sont pas parmi les militants de l'opposition.

Un homme sérieux aurait négligé de se servir de pollus ramassés par des casseroles à gages, il aurait dédaigné ces attaques personnelles qui sont d'autant plus viles, d'autant plus lâches qu'elles ont été faites en l'absence des insultés.

Le premier magistrat de la ville aurait dû respecter son écharpe pour les quelques jours qu'il a encore à la porter, et il eut gagné à quitter la mairie d'une façon plus digne.

A ceux qui s'étonnent de ce manquement aux règles les plus élémentaires de la courtoisie et de la dignité, nous répondons que M. le Maire n'osant s'aventurer sur le terrain de la politique et des affaires, terrain extrêmement dangereux pour lui, et devant prendre contact avec ses électeurs, n'a rien trouvé de mieux que de s'attaquer à des personnalités qui, il ne l'ignore pas, sont loin d'être au premier rang de ses adversaires. Deux d'entre eux sont des mécontents, des ennemis personnels, de le troisième ne s'occupe pas de politique militante.

Celui-ci a répondu vertement, c'est vrai, mais, blessé dans son cœur de [illegible] dans son honneur d'honnête homme, [illegible] nous expliquons son indignation.

La réponse de M. Dron ne se fit pas attendre, c'est la défilade d'un pleutre qui après avoir bassement insulté un de ses administrés, se retranche derrière des gouailleries de gavroche et des [illegible] de plus mauvais goût.

Nous comprenons que M. Dron n'ait pas des aptitudes pour manier une arme blanche, on ne peut tout avoir, et dans l'occurence une seringue à lavements eut mieux fait son affaire, mais il y avait pour lui un moyen plus digne de sortir de cette difficulté, c'était de reconnaître ses torts et de désavouer son intempérance de langage.

IL CANE...

Comme les autres feuilles locales, le journal l'*Avenir* a donné lundi dernier, un compte-rendu du discours prononcé par son Maître.

Nous nous étonnions, à juste raison, du silence voulu du Rédacteur de cette feuille, sur certaines paroles... imprudentes, qui par bonheur avaient été relevées par nos confrères du *Journal de Roubaix* et de *La Croix*. Or, après trois longs jours de réflexion, l'*Avenir* vient de donner, soi disant in extenso, ce fameux discours. Les attaques contre le *Courrier de Tourcoing* y figurent cette fois, mais on en a retrancher avec soin « *les écoles qui empoisonnent, et ses injures à des tiers.* »

Pourquoi ce changement de tactique, Dron les nafs ? la chose est bien simple et en voici l'explication.

Justement émus des attaques dirigées contre les écoles libres, certains de nos concitoyens, qui figurairent sur la liste de Dron, et qui confient leurs enfants à ces *empoisonneurs*, en montre les dents, et ont menacé de ne plus... marcher. De là, grand émoi dans le clan droniste et ordre donné au Rédacteur de l'*Avenir* de faire un nouveau compte-rendu dans lequel ces attaques ne figureraient plus.

Ainsi fut-il fait, et l'excuse que l'*Avenir* donne en tête de ce compte-rendu, et où il est question de *difficulté de composition* .. ne persuadera que les imbéciles et les niais.

Le fait de laisser dans l'ombre et après coup, des déclarations qui ont ses relevées et reportées est une honteuse reculade et montre sous son vrai jour le pouticien qu'est Dron.

Dominé par son caractère rageur, il injurie insulte, vilipendie ses adversaires, [illegible] en se livrant à ce jeu dangereux, il [illegible] maladroitement ses propres amis, il les prend sous dans d'une trousse intense et il... cane, comme on dit vulgairement.

Voilà l'homme : il se donne comme un phénix comme une intelligence supérieure, puisqu'il ne craint pas de dire que personne ne pourra le remplacer à la mairie, et quand on l'examine de plus près on s'aperçoit qu'il n'est rien moins qu'un sauteur.

C'est une outre gonflée, une grande [illegible] éclairée par une minuscule lumière.

AVORTONS

Le Rédacteur du journal officiel de la Mairie va cumuler les professions. Il était déjà horloger et... rédacteur, mais il vient de se révéler médecin.

Dans les Nos des 27 et 28 de son « *Inommable* » ce rédacteur a la loupe, employé à plaisir le mot « Avortons » à l'adresse des candidats antiministériels, et il est si heureux de se trouvaille qu'il répète ce mot à satiété. Pensez donc : ce breton dégénéré a enrichi son vocabulaire d'un terme nouveau, et il est bien permis de le servir à toutes les sauces.

Or donc, si c'est un qu'il a servi à [illegible], il est en train d'ausculter ces avortons et [illegible] qu'il donnera le résultat de sa consultation. Parions que ce bulletin paraîtra au [illegible] le tirage du *Courrier* étant fait, il nous est impossible de répondre par la même voie.

Mais que le chouan soit décrassé et se fasse pas d'illusions ! Si le journal est sous presse, il nous reste la ressource de la circulaire et nous en User, dussions nous passer la nuit pour le distribuer.

Nous répondrons du tac au tac, et [illegible] nous l'avertissons charitablement, qu'il sans avoir en besoin d'*ausculter* (j'allais dire les avortons de la liste droulchonne) les malades qu'il s'y étalent, nous avons sur les lieux [illegible] certains des documents très intéressants.

A bon entendeur salut.

Notre ami Paul Castelin a eu pour l'honneur d'être *ausculté* par le nouveau Médecin de la rue Verte. Si c'est là un *avorton* de la liste antiministérielle, les Tourquennois seront obligés de reconnaître que cet *avorton* se porte à merveille. Le Rédacteur de l'*Avenir* aura sans doute oublié de mettre sa loupe.

TOURQUENNOIS

Notre Député-Maire vous a [illegible] insultés dans ce que vous avez de [illegible] chez c'est-à-dire l'éducation de vos enfants.

Il a dit dans son discours de dimanche dernier que les écoles où vous avez [illegible] éduquées et où vous envoyez vos enfants, *empoisonnent le pays*.

A vous de venger cette injure toute gratuite et de chasser de la Mairie, et celui qui l'a proférée et ceux qui l'approuvent en se solidarisant avec lui.

PERLES

Monsieur Dron a daigné parler de l'Escalier d'honneur, mais c'était pour dire à ses administrés que cet escalier n'était pas encore commencé. C'est une chose que tout le monde sait et par conséquent point n'était besoin de le dire. Il est été plus intéressant de savoir : ce qui a été fait, des 102.000 francs qui ont été payés pour cet escalier !

Dans quelle séance du Conseil municipal Monsieur Dron a été autorisé à faire ce virement !!!

A quels travaux ils ont été affectés ?

Voilà ce que le *Courrier de Tourcoing* demande depuis longtemps ; mais Monsieur Dron ne répond pas. La réponse serait-elle embarrassante ?

Monsieur le Maire se plaint de ce que huit jours seulement nous séparent de l'élection, et que ses adversaires n'ont pas encore produit le nom de leur candidat. Serait-il par hasard ? et sa liste n'est-elle ? Les candidats antiministériels ont affiché dès le Mardi, leur nom a été donné dans une circulaire spéciale le Mardi matin. Quant à Monsieur Dron, il était encore à mendier des acceptations le Mercredi, et c'est seulement le Jeudi que la liste fut connue.

Amené à définir l'U. S. et P. il traite les dirigeants *d'ambitieux sans valeur intellectuelle* et les adhérents de *gens enrôlés malgré eux*. Hâte-toi, l'éphémère inventeur, nous allons lui faire rentrer son mensonge dans la gorge. Ambitieux, il l'est lui, et ses partisans eux-mêmes sont obligés de le reconnaître. Il l'est à tel point qu'il ne connaît que lui, et qu'il brise comme verre ceux qui osent le contredire.

Quant à nos adhérents, nous le mettons au défi d'en nommer un seul qui soit entré dans notre association autrement que de son plein gré. Nous le mettons au défi de prouver qu'un seul patron ait fait pression sur son personnel pour nous amener des adhérents.

S'il peut apporter une preuve, une seule nous nous engageons à verser 100 francs de cent francs au Bureau de Bienfaisance. Dronic-le soutenir la même gageure au nom de la Solidarité. Tous les employés de la ville sont membres de la Solidarité, et si l'un d'eux nouvellement proliné se refusait à signer son adhésion, il serait sur le champ mis en quarantaine. Voilà l'exacte vérité.

UNE CANAILLERIE

Le mal lavé de l'*Avenir* vient de se distinguer de façon odieuse et lâche en nommant un Employé de l'U. S. P. qui serait rayé des listes électorales comme indigne. S'il a cru enlever à cet homme chargé d'une nombreuse famille, son honneur et le pain de ses enfants, il se trompe, car à l'U. S. P. nous savions ce qu'était cet homme, et nous l'avons choisi de préférence à de nombreux postulants, précisément parce qu'il était dans le besoin. La sonnette des actes charitables que le peu de trousse n'a peut-être pas à son actif.

Du reste s'il n'a pas retenu dans son commerce, il est resté honnête homme, il ne s'est pas fait voleur ou *receleur*, comme certains que nous connaissons, et par conséquent on ne peut lui reprocher que ses maîtres.

De plus, par suite de la nouvelle loi sur les listes, il a cru pouvoir se faire inscrire, mais il reste encore quelques jours à courir pour bénéficier de cette loi.

Il est été plus correct à la Commission de la revision des listes électorales dont fait partie M. Paray d'avertir ce employé que le délai de trois jours accordé par la loi n'était pas expiré.

NOUS SAVIONS

Nous avons vu Monsieur Quivron bondir sous l'épithète de Toqué que lui décochait Monsieur Dron au cours d'une séance du Conseil municipal.

Nous savons que Monsieur Lecomte premier adjoint a fait des propositions d'un genre spécial à Monsieur Dassonville, et celui-ci n'oserait nous contredire.

Nous savons que Monsieur Jules Dassonville a dit publiquement que ceux qui figureront sur la liste en compagnie de Monsieur Lecomte se rendront solidaire de la trahison que ce dernier avait machinée.

Nous savons que Monsieur Paul Martin trouve que Me Delphin Dumortier n'est pas toujours chaussé d'espadrilles.

Nous savons aussi que Me Delphin Dumortier s'est aperçu que Monsieur Paul Martin n'est pas gaîté quand il se trouve à table, surtout à la table où figurait le domestique du ministre en pardessus mastic.

Tout cela nous le savons et nous l'ignorons que Monsieur le Maire aurait voulu désarmer tout ce monde, mais, à défaut d'autres candidats il a bien fallu qu'il s'en contente et il n'a pas eu [illegible] moyens de persuasion pour les mettre d'accord.